

Le débat sur la Caisse générale de compensation

Par un Collectif des jeunes économistes tunisiens

Dr. Achraf Ayadi, expert bancaire - Paris

Dr. Ezzeddine Ben Hamida, pr. de sciences économiques et sociales- Grenoble

Au-delà de la sémantique géostratégique et géoéconomique, notre modèle !

Le décret beylical du 28 juin 1945 est l'ancêtre de la Caisse générale de compensation (CGC) que nous connaissons aujourd'hui et qui fait l'objet d'âpres controverses. Ainsi, dès la fin de la Seconde guerre mondiale et face à la flambée des prix des produits alimentaires, Lamine Bey décida la création d'une Caisse de compensation pour protéger le modeste pouvoir d'achat de ses sujets et leur équilibre nutritionnel. La Tunisie dispose donc d'une très longue expérience en la matière. L'Etat-providence, l'Etat-protecteur, est aussi ancré, enraciné, dans la conscience collective des Tunisiennes et Tunisiens.

Après l'indépendance, aucun gouvernement n'avait osé remettre totalement en cause le principe de compensation : son abrogation n'a jamais été envisagée, ni même évoquée. Aussi, les émeutes de 1984, suite au doublement du prix de pain, n'étaient que le résultat tragique d'une simple et hasardeuse tentative de réforme. Depuis, progressivement, beaucoup d'amendements ont été apportés à la loi des Finances 65-1970¹. Ainsi, par exemple, le sucre en morceaux, les aliments de bétail, l'huile acide, la viande bovine et les engrais ont cessé, dès 1996, d'être subventionnés.

L'étude élaborée début 2013 par l'Institut national de la statistique (INS), le Centre de recherches et d'études sociales (CRES) avec l'appui technique de la Banque africaine de développement sur l'impact des subventions alimentaires et des programmes d'assistance sociale sur la population pauvre et vulnérable montre que « (...) le taux de pauvreté serait de 19,1%, en l'absence de subventions à la consomma-

tion contre 15,5% » (P.48). Elle souligne également le fait que « (...) seulement 12% de la compensation bénéficient aux ménages pauvres qui représentent 15,5% de la population totale en 2010 ». En clair, sur 100 dinars de subvention, 88 dinars profitent à la population non-pauvre !

L'objectif de notre article est de s'interroger sur la validité de ce constat et ses présupposés politiques, mais aussi sur les raisons qui ont poussé l'enveloppe allouée à la CGC à

prendre une ampleur diluvienne, depuis la révolution! En effet, nous sommes passés de 1,5 milliard de dinars en 2010 à plus de 5,5 milliards en 2013 et à près de 5,7 milliards prévus pour 2014. Y a-t-il eu intégration de nouveaux produits ? Ou, simplement, c'est le mode de calcul qui a changé suite à l'incorporation d'autres familles de biens et services qui, jadis, bénéficiaient d'autres aides et/ou subventions ? Certains

avancent même que les 2 millions de réfugiés, suite à la révolution libyenne, sont à l'origine de ce gouffre financier ! Qu'en est-il au juste ? D'autres s'interrogent sur le rôle du FMI² et des grandes puissances occidentales quant à leur tentative de dicter aux autorités tunisiennes certains principes du libéralisme économique. Les détracteurs de cette institution et les gauchistes de tout poil ont-ils raison ? Après tout, le FMI et les puissances occidentales n'ont-ils pas déjà poussé de nombreux pays africains à supprimer les caisses de compensation et les subventions tout en leur suggérant de se spécialiser dans la production des biens pour lesquels ils disposeraient d'un avantage comparatif (relatif) ! Les exemples du Ghana, du Togo ou encore du



Dr. Achraf Ayadi



Dr. Ezzeddine Ben Hamida

Congo ne sont-ils pas assez flagrants sur le désastre de ce type d'orientation, de choix ? etc.

Pour répondre à ces questions, nous procéderons en deux parties :

- Dans une première partie, nous présenterons un état des lieux de la CGC ô combien sensible et nous nous interrogerons sur les raisons du « déluge » ; nous analyserons ensuite la nature et la typologie des subventions avant de finir par l'examen des chiffres et des ratios présentés par les autorités pour en découvrir les arrière-pensées politiques, idéologiques. Les statistiques ont certes une puissance argumentaire décisive grâce à leur objectivité apparente, mais ces données quantitatives constituent aussi un instrument de contrôle social efficace, indispensable pour faire passer des réformes !

- Dans une seconde partie, nous développerons nos propositions pour solutionner le problème. Nous exposerons, à cet effet, trois scénarios et leurs conséquences. Nous montrerons que le scénario de l'austérité conduira à la récession et à la perte des capacités de création ; il est donc socialement dangereux et politiquement inenvisageable. Le statu quo expansionniste (scénario deux) aggravera les déficits et la dette publique ! Dans ce cas, le risque à terme de perte de notre souveraineté est réel ; la mise sous tutelle du pays pourrait être, en effet, envisagée ! Nous opterons pour un scénario médian (troisième scénario). Notre construction cherchera, d'un côté, à mieux maîtriser les fluctuations des prix et les aléas des marchés des produits subventionnés et, de l'autre côté, à réduire en même temps le poids de la compensation dans le budget de l'Etat, sans choc de la demande.

PREMIERE PARTIE

Caisse générale de compensation : Etat des lieux

I : Les raisons du « déluge »

1.1 : L'Etude de l'INS et du CRES : Des résultats à relativiser

En réalité, l'étude en 2013 de l'INS et du CRES intervient une année après les recommandations du FMI . Celui-ci avait déjà pointé, dès 2012, l'inefficacité du système de compensation tunisien et avait suggéré aux autorités tunisiennes de réduire drastiquement l'enveloppe allouée à cette caisse.

L'étude montre qu'en termes absolus, la répartition de la subvention annuelle moyenne par tête, en 2010, est de 64,8 dinars pour les pauvres contre 87,2 dinars pour les non-pauvres. Elle conclut : « Un pauvre perçoit donc en moyenne près de 23 dinars par an de moins de subventions en produits alimentaires de base qu'un non-pauvre » (P.15). Le rapport dénonce aussi les fuites et les inégalités de répartition des

subventions alimentaires : sur un budget de 1.150 millions de dinars en 2010, seulement 888 millions ont bénéficié aux ménages ; « (...) 262 millions de subventions alimentaires ont été transférés hors ménages (restaurants, cafés, hôtels, commerce illégal aux frontières) », souligne-t-il (P.19). « En tenant compte de ces fuites, seulement 9,2% du budget de la CGC profitent aux ménages les plus démunis, 60,5% aux ménages de la classe moyenne, 7,5% à la population aisée et 22,8% sont transférés hors ménages », ajoute-il (P.19).

La loi de finances pour la gestion 2013⁴ a prévu déjà un éventail d'impôts et de taxes censé remédier à l'inefficacité et l'iniquité de ce système de redistribution : certaines mesures nous semblent convenables, même si à terme, il faut repenser en profondeur tout le système - nous y reviendrons - pour préserver à la fois l'équilibre financier de la CGC et sa mission de justice sociale. Les classes sociales aisées paieront plus de taxes que le reste des couches sociales. Par exemple, une personne qui gagne plus de 20.000 dinars par an aura à payer 1% de son revenu annuel net, soit au minimum 200 dinars, alors qu'il bénéficie, d'après le rapport de l'INS et du CRES, seulement de 87,2 dinars de subvention sur les produits alimentaires. Dans une optique rawlsienne⁵, ces mesures fiscales sont justes, car elles produisent des avantages pour les membres les plus défavorisés (« principe de différence »).

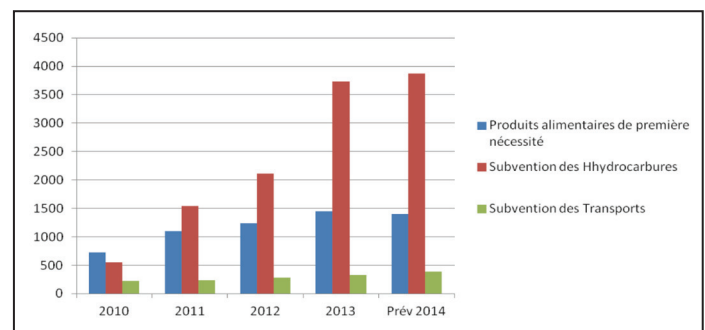
1.2 : Comment explique-t-on l'envolée de la CGC depuis la révolution ?

1.2.1 : Constat

Nous sommes passés, comme nous l'avons déjà évoqué, de 1,5 milliard de dinars en 2010 à plus de 5,5 milliards en 2013 et à près de 5,7 milliards prévus pour 2014 ! Comment explique-t-on une telle envolée ?

Beaucoup d'encre a coulé pour tenter d'expliquer un tel bond. Certains avancent comme cause l'arrivée des réfugiés libyens, d'autres l'extension de la compensation à de nouveaux produits, ... ! En réalité, le gouffre est causé principalement par les subventions accordées aux hydrocarbures, comme l'illustre le graphique suivant :

Evolution des dépenses de la CGC par groupes de produits (2010 - 2014) (En millions de dinars).



Ainsi, nous constatons que la rubrique des produits alimentaires a certes augmenté, passant ainsi de 730 millions à 1407 millions de dinars entre 2010 et 2014, soit une progression de 93%, mais l'essentiel de la hausse s'explique fondamentalement par l'explosion, progressive et constante, des subventions accordées aux hydrocarbures : 550 millions de dinars en 2010 contre 3734 millions en 2013 et 3869 millions prévus pour 2014. Les subventions au titre des transports ont connu une hausse de 75% en 5 ans ; de 220 millions accordés en 2010, nous prévoyons 385 millions de dinars pour 2014.

Aussi, en termes relatifs, la part des compensations portant sur les produits alimentaires de première nécessité par rapport au total des subventions au titre de 2010 représentait 49%. Quatre ans après, cette même proportion atteint 25%, même si, en termes absolus, elle a presque doublé. En revanche, la part des hydrocarbures dans le total des subventions est passée de 37% en 2010 à 68% en 2014. Pourquoi ?

1.2.2: Quelques éléments d'explication

Deux explications peuvent être avancées. La première implique les fluctuations des prix internationaux des énergies. La seconde relève de notre propre déficit énergétique : depuis avril 2010, plus aucun puits n'a été foré !

- D'après M. Rachid Dali⁶, les fluctuations du prix du baril de pétrole (une hausse de 1\$ coûte 40 millions de dinars supplémentaires en termes de subvention ; sachons en même temps que le prix du baril est passé de 79\$ en 2010 à 110\$ en 2013) et la dépréciation du dinar (une dépréciation de 10 millimes revient à une hausse de la subvention de 30 millions de dinars)⁷ expliquent 1200 millions de dinars de cette hausse, même si l'indice de la production énergétique a légèrement fléchi à cause du ralentissement de l'activité économique. Les autorités tunisiennes avancent un autre argument pour expliquer l'envolée de la subvention des hydrocarbures : diminution de la redevance sur le gaz qui passe par le gazoduc Algérie-Italie⁸. M. R. Dali avait insisté également sur le fait que nous importons 50% de consommation de gaz et de pétrole. « Nous exportons du brut, qui est de meilleure qualité, et nous importons du pétrole moins cher », a-t-il précisé.

- Notre consommation croît inlassablement (300 millions de \$ sont dépensés chaque mois en importations) et notre production locale décroît continuellement. Notre taux de dépendance énergétique est passé de 19% à 33% en moins de deux ans. Pour cause : depuis avril 2010, aucun puits n'a été foré ! Ceci s'explique, d'une part, par des problèmes fonciers qui bloquent le démarrage des projets et, d'autre part, par la montée outrancière des mouvements sociaux.

Les compagnies pétrolières sont méfiantes à double titre : crainte d'être obligées d'embaucher au-delà de leur capacité et crainte aussi de voir leurs activités bloquées⁹ !

2 : Nature et typologie des subventions

En filigrane, les subventions versées à la STEG et à la STIR (Société tunisienne des industries de raffinage) sont de deux natures :

- Des subventions directes : elles sont budgétisées par l'Etat pour assurer le fonctionnement et le renouvellement du parc technologique de ces entreprises d'Etat. Ainsi, la STEG, par exemple, a pu en bénéficier à hauteur de 2,7 milliards de dinars en 2013 contre respectivement 1,7 milliard et 1,1 milliard en 2011 et 2010. Ce type de subvention est courant partout dans le monde : les Occidentaux en tête - nous y reviendrons. Ils sont passés d'ailleurs maîtres en la matière. Paradoxalement, au même moment, ils cherchent constamment à pousser les pays en développement à se désengager et à stopper tout type de soutien¹⁰.

- Des subventions indirectes via l'ETAP¹¹ : celle-ci assure l'approvisionnement de la STIR en pétrole brut. Elle achète le baril à 110\$ et elle le lui rétrocède à seulement 50 dinars. Idem pour l'approvisionnement en gaz pour la STEG¹². L'ETAP paye au prix international 500\$ la tonne équivalent pétrole (Tep), mais elle la revend à la STEG uniquement à 90,800 dinars (55\$). C'est l'Etat qui paye, dans les deux cas, à la raffinerie la différence¹³.

Il est intéressant aussi de savoir que 98% de l'électricité en Tunisie est extraite du gaz. 70% de notre consommation de ce produit va directement donc pour la production électrique. La consommation domestique et industrielle en gaz est seulement de 30%.

Ainsi, au total, le kilowattheure par exemple est subventionné à hauteur de 42% : Nous le payons à peu près à 90 millimes, alors qu'il revient à environ 160 millimes. Concernant la subvention du gaz en bouteille, elle est de 69% : nous payons la bouteille à 7,4 dinars, alors qu'elle revient à 25 dinars. Elle est donc subventionnée à hauteur de 17,6 dinars. Les carburants automobiles sont subventionnés entre 14 et 17% de leur prix, selon le type de combustible.

La levée immédiate des subventions entraînerait une hausse des prix de 77 % pour l'électricité et de 162 % pour le gaz - le prix de la bouteille serait multiplié par 3,4 fois. C'est une mesure impensable et potentiellement destructrice de milliers d'emplois et donc dangereuse socialement et par conséquent politiquement.

3 : Rhétorique des chiffres et agendas géoéconomiques et géostratégiques

3.1 : Ce que disent ces chiffres

Les données quantitatives que nous venons de présenter mettent en exergue de nombreux éléments d'importance capitale.

En 2014, d'après les prévisions, sur 100 dinars de compensation (subvention), plus de 68 dinars concernent l'hydrocarbure, 25 dinars les produits de première nécessité et 10 dinars se concentrent sur les transports. Si l'on y regarde de plus près, on constatera que 70% des 68 dinars des compensations en énergies vont au secteur construction.

A présent, il est utile de rappeler les résultats - déjà évoqués plus haut - de l'étude élaborée début 2013 par l'INS et le CRES sur l'impact des subventions alimentaires : leurs conclusions - rappelons-nous - sont sans appel. Le rapport dénonce, en effet, avec insistance et vigueur le fait que « (...) seulement 12% de la compensation bénéficient aux ménages pauvres qui représentent 15,5% de la population totale en 2010 ». Aussi, sur 100 dinars de subvention, 88 dinars profitent à la population non-pauvre !

En clair, d'après ces données, sur 100 dinars de subventions prévues pour 2014, seulement 25 dinars iront aux produits de première nécessité. Et sur ces 25 dinars, uniquement 12% iront au profit des pauvres, soit 3 dinars ! Le constat présenté comme cela est édifiant, n'est-ce pas ?

3.2 : Ce que ne disent pas ces chiffres

L'augmentation rapide et accrue des subventions directes accordées à la STEG (multipliées par 2,7 entre 2010 et 2013 ans) et à la STIR (presque doublée pour la même période) s'explique par des nécessités de renouvellement du parc technologique et de modernisation de l'appareil de production de ces entreprises d'Etat. Il ne s'agit donc nullement de subvention à titre de compensation. Ce type d'opération est versé directement à l'ETAP. Au contraire, il s'agit de virements qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de mise à niveau du secteur énergétique et industriel dans le but - sous la pression du FMI, de la Banque mondiale et des puissances mondiales comme les Etats-Unis mais surtout de l'Union européenne (UE) - de les privatiser. Nous sommes donc dans la droite ligne du Consensus de Washington.

Il y a donc un glissement lexical - une sémantique entrepreneuriale - doublé d'un jeu d'écriture comptable loin d'être, bien évidemment, sans arrière-pensée idéologique. Autrefois, on utilisait en effet le terme « subvention » ; désormais, les autorités cherchent à imposer le mot « compensation », tout en introduisant dans la CGC les produits énergétiques.

Ainsi, l'enveloppe des subventions s'envole et une confusion dans l'esprit des citoyens au niveau des différents produits compensés s'installe ! Le tout habillé d'une stratégie de communication bien ficelée, visant à délégitimer le principe - la dynamique - des subventions et par-dessus

tout le concept, l'idée même de l'Etat-providence, l'Etat-protecteur. En effet, dénoncer auprès des 70% de Tunisiens, n'ayant pas de voiture, le fait que l'essence et le gasoil soient « compensés », le message a bien évidemment toutes ses chances pour atteindre sa cible ! Ou encore, montrer que les ménages aisés chauffent leur résidence au gaz et au fuel et rafraîchissent leur habitat à l'air conditionné, très gourmand en électricité, des énergies subventionnées donc, c'est aussi scandaleux et révoltant pour les ménages les plus modestes.

3.3 : Et pourtant...

Si on jette « (...) un simple coup d'œil aux secteurs de l'économie américaine qui sont les plus compétitifs au plan international, c'est l'agriculture, qui reçoit des subsides (des subventions, des aides) massifs de l'Etat ; c'est la pointe de l'industrie de haute technologie qui est payée par le Pentagone et c'est l'industrie pharmaceutique qui est intensivement subsidiée par le financement public de la science. Ce sont là les secteurs de l'économie qui fonctionnent de façon compétitive », écrit Nom Chomsky (op. citée, PP.140-141). Joseph E. Stiglitz, quant à lui, en dénonçant les dérives de la mondialisation, du libéralisme tous azimuts et des politiques « deux poids, deux mesures » nota aussi le caractère grotesque des subventions américaines. Pour reprendre ses termes, citons : « les paysans des pays en développement voyaient bien que les leurs (leurs emplois) étaient compromis par les énormes subventions américaines accordées au maïs et à d'autres denrées » a-t-il souligné (« Un autre monde », op. citée, P.36).

Pourquoi alors les Américains et les Européens cherchent-ils à empêcher la Tunisie de subventionner son industrie énergétique ainsi que les produits alimentaires de première nécessité ?

La réponse à cette question vient, encore une fois, de N. Chomsky : « (...) Les économies qui sont couronnées de succès sont celles qui ont un important secteur gouvernemental. Le capitalisme est parfait pour le tiers monde : nous sommes ravis que ces pays soient inefficaces. Mais pas pour nous ». Avant de rajouter : « En fait, toutes les choses que nous empêchons le tiers monde de faire ont été les bases de départ du développement partout ailleurs - je pense que c'est sans exception » (P.141).

Autre exemple de subvention industrielle par le militaire, le cas de la France : la guerre menée par ce pays - patrie des droits de l'Homme, bien évidemment, contre certains groupes séparatistes et djihadistes, des groupes créés et financés majoritairement par des superpuissances étrangères - cherche en réalité à sécuriser l'accès de la France aux matières premières du Nord du Mali. Depuis 1969, elle exploite l'uranium du sous-sol nigérien à un prix dérisoire ;

le succès de sa filière nucléaire repose donc sur le pillage du Niger. Ces mines se trouvent à quelques heures de piste de la frontière avec le Nord du Mali. Un Nord gorgé de matières premières et qui devient la cible des grandes puissances internationales, y compris l'Union européenne. La France cherche à sécuriser la zone pour continuer le pillage et ainsi assurer l'approvisionnement de son industrie nucléaire civile et militaire¹⁴.

Pour finir cette première partie, au-delà de l'hégémonie des institutions internationales et des grandes puissances occidentales, la question qui se pose avec force et insistance est la suivante : peut-on tout de même réformer notre Etat-providence, notre CGC, sans abandonner notre cher modèle social ? C'est ce à quoi nous allons tenter de répondre lors des propos qui suivront.

DEUXIEME PARTIE

Solutionner le problème de la compensation

Trouver des solutions pour contenir le poids de la compensation dans le budget de l'Etat et dans le creusement des déficits n'est pas chose facile. Il y a plusieurs raisons à cela :

- La compensation existe depuis fort longtemps et constitue de ce fait une composante culturelle dont la remise en cause, ne serait-ce que partielle, fait tout de suite l'objet de résistances sociales fortes.
- Les résistances proviennent aussi de l'intérieur même de l'administration publique. Les procédés de calcul et de redistribution archaïques en vigueur sont gravés dans le marbre et les fonctionnaires ont du mal à se projeter dans un dispositif différent.
- Le moment politique actuel, pré-électoral, est plus propice aux promesses et aux surenchères qu'aux réformes structurelles. Les décideurs ne disposent pas de leviers suffisants pour résister à la pression des partis et de l'opinion publique.

D'un point de vue économique, aussi, la question est de savoir où placer le curseur de la réforme. D'une part, une réduction brusque de l'enveloppe globale de la compensation conduirait à une baisse significative du pouvoir d'achat pour les catégories sociales fragiles de la société. Elle serait potentiellement suivie par des mouvements sociaux. D'autre part, le statu quo conduirait à une expansion non maîtrisable de l'enveloppe de la compensation et creuserait encore plus vite le trou du déficit budgétaire.

Nous avons procédé à l'élaboration de trois scénarios illustratifs de la nature et de l'étendue des choix possibles. Il ne s'agit en rien de prévisions ou d'estimations, mais bien de projections hypothétiques des frontières extrêmes. Les scénarios se basent sur les estimations en cours pour l'année 2014 (hors LDF complémentaire) et s'arrêteront en

2020. En effet, de telles réformes n'ont de sens que sur le moyen terme (6-7 ans).

1 - Premier scénario : l'austérité

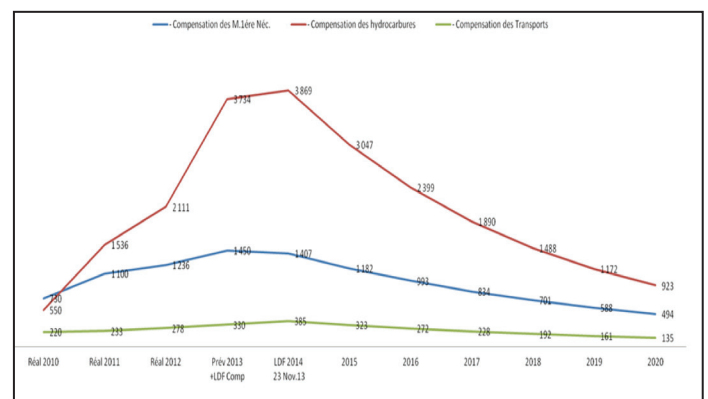
Il s'agirait d'un scénario appuyé par les bailleurs de fonds internationaux. L'objectif est de réduire rapidement le poids de la compensation dans le budget de l'Etat dans un contexte de croissance faible (<3%) et d'inflation forte (>5%). Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- Inflation annuelle de 5%.
- Compensation des matières de première nécessité : une réduction fixe annuelle de 20% de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.
- Compensation des hydrocarbures : une réduction fixe annuelle de 25% de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.
- Compensation des transports : une réduction fixe annuelle de 20% de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.

Cette démarche permettrait d'atteindre les objectifs suivants à horizon de 2020 :

- Réduction de l'enveloppe de compensation des matières de première nécessité de 65%.
- Réduction de l'enveloppe de compensation des hydrocarbures de 76%.
- Réduction de l'enveloppe de compensation des transports de 65%.
- Une économie globale sur l'ensemble du budget dédié à la compensation (toutes catégories confondues) de 4.109 MDT (-73%), soit un retour au même niveau budgétaire qu'en 2010.

Sc. Austère : Evolution du budget la compensation de 2010 à 2014 (en Millions de TND)



Comme l'ont bien montré les politiques d'austérité en Europe, une réduction trop brusque des subventions à l'économie compromettra la croissance future. L'effort de réduction des déficits par les privatisations, les licenciements

massifs et le désengagement social de l'Etat conduiront à une perte des capacités de création de la valeur ajoutée, à un tarissement de la demande intérieure et donc à la déflation. Ce sera une récession longue et douloureuse qui, politiquement aussi, fera le lit de tous les populismes.

2- Second scénario : Le statu quo expansionniste

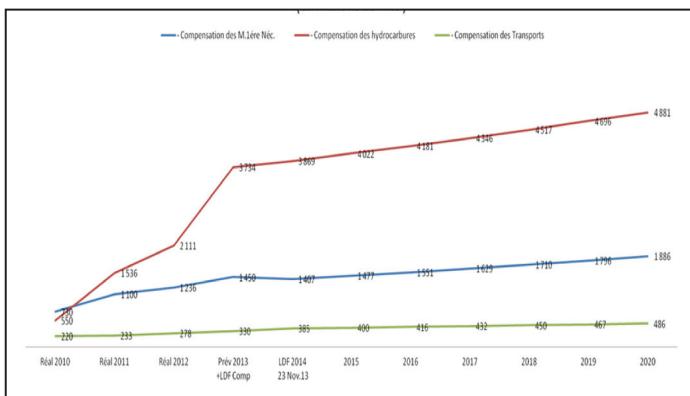
Il s'agirait d'un scénario de fuite en avant et de refus d'engager des réformes de structure. L'objectif étant de continuer à suivre la hausse des prix des produits subventionnés et de faire fi du poids de la compensation dans le budget de l'Etat dans un contexte de croissance faible (<3%) et d'inflation forte (>5%). Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- Inflation annuelle de 5%.
- Compensation des matières de première nécessité : maintien de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.
- Compensation des hydrocarbures : une réduction fixe annuelle de 1% seulement de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.
- Compensation des transports : une réduction fixe annuelle de 1% seulement de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.

Cette démarche aboutirait aux résultats suivants à horizon de 2020 :

- Accroissement de l'enveloppe de compensation des matières de première nécessité de 34%.
- Accroissement de l'enveloppe de compensation des hydrocarbures de 26%.
- Accroissement de l'enveloppe de compensation des transports de 26%.
- Un surcoût global sur l'ensemble du budget dédié à la compensation (toutes catégories confondues) de 1.592 MDT (+28%), soit une multiplication par 5 environ du niveau budgétaire relevé en 2010.

Sc. Expansionniste : Evolution du budget la compensation de 2010 à 2014 (en Millions de TND)



Le scénario est tout simplement irresponsable et collectivement calamiteux. Il illustre les conséquences de l'absence d'un vrai courage politique pour réformer le système tout entier. Les rentes de situation, les monopoles d'Etat inefficaces et les entreprises publiques à la gestion opaque continueront à être couverts par un Etat magnanime. Cependant, dans quelle mesure la capacité d'endettement de l'Etat est suffisante pour couvrir les erreurs de politique économique de l'avant et de l'après 14 janvier 2011 ? Il est certain que les bailleurs de fonds internationaux ne seront pas d'accord avec de tels choix donc, in fine, le robinet du crédit à faible coût se tarirait et la notation souveraine de la Tunisie continuerait sa descente aux enfers. Comment financer cette expansion ? Par une politique monétaire aussi irresponsable : taux d'intérêts faibles, émissions de dettes par la BCT directement au profit de l'Etat avec pour conséquence une inflation galopante. Le dinar ne serait plus qu'une monnaie de singe !

3- Troisième scénario : Le médian

Il s'agirait très clairement du scénario que nous soutenons et qui suggère des objectifs chiffrés des réformes de structure à mettre en œuvre. L'objectif étant de mieux maîtriser la hausse des prix des produits subventionnés et de réduire le poids de la compensation dans le budget de l'Etat, sans choc de la demande. Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :

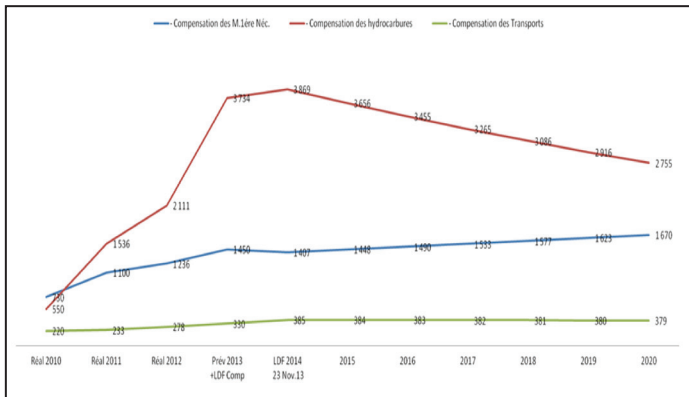
- Inflation annuelle de 5%.
- Compensation des matières de première nécessité : une réduction fixe annuelle de 2% de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.
- Compensation des hydrocarbures : une réduction fixe annuelle de 10% de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.
- Compensation des transports : une réduction fixe annuelle de 5% de l'enveloppe dédiée par rapport à l'année précédente.

Cette démarche permettrait d'atteindre les objectifs suivants à horizon de 2020 :

- Cantonner l'enveloppe de compensation des matières de première nécessité à une hausse inférieure à 20%.
- Réduire l'enveloppe de compensation des hydrocarbures de 30%.
- Réduire l'enveloppe de compensation des transports de 1% seulement.
- Une économie globale sur l'ensemble du budget dédié à la COMP (toutes catégories confondues) de 856 MDT (-15%), soit un retour au même niveau budgétaire qu'en 2012 environ.

La stratégie que nous proposons s'appuie sur les leviers suivants :

Sc. Médian : Evolution du budget la compensation de 2010 à 2014 (en Millions de TND)



• déclarés, l'objectif de redistribution équitable des richesses et de justice sociale serait atteint. En gros, la baguette coûterait 1 DT et le litre d'essence 2.5 DT pour tout le monde.

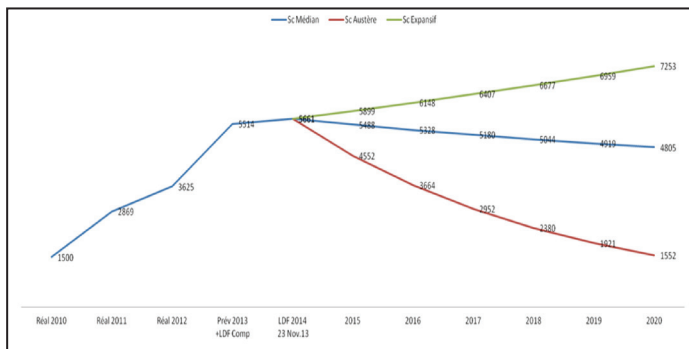
Pour simplifier : ceux qui ont des revenus inférieurs à un escalier de seuil auront acheté la baguette à 250 millimes et le litre d'essence à 1.5 DT, en faisant attention aux gaspillages. Ceux qui roulent en 4X4 et ont des revenus au top de l'escalier ne recevraient aucun chèque compensatoire de l'Etat et payeront le prix du marché.

4- Synthèse: la responsabilité de l'Etat et la responsabilité des citoyens sont engagées

Nous sommes aujourd'hui mi-2014. D'ici 2020, plusieurs trajectoires possibles du budget de la compensation s'offrent à nous. La vérité est quelques part entre le scénario expansif, qui privilégierait l'immobilisme et l'irresponsabilité politique et le scénario de l'austérité, qui applique les recettes toutes faites des bailleurs de fonds internationaux. Aux Tunisiens, citoyens et électeurs, et aux décideurs, technocrates et politiques, de prendre leurs responsabilités.

Réformer des entreprises publiques et des méthodes de redistribution inefficaces est de la responsabilité de l'Etat et des dirigeants politiques du pays. Ne pas faire ces

Scénarios d'évolutions possibles du budget la compensation de 2010 à 2014 (en Millions de TND)



réformes, douloureuses, ayant un coût social et politique certain, c'est faire preuve d'opportunisme et servir quelques intérêts particuliers sur le dos de l'intérêt général de tous les Tunisiens.

Refuser les vieux acquis du temps des Beys, accepter enfin d'affronter les vrais prix du marché, faire preuve de parcimonie dans la consommation des denrées alimentaires et du carburant et déclarer ses vrais revenus fiscaux, tout cela est de la responsabilité de tous les Tunisiens. Sans quoi, l'Etat et l'intérêt général ne peuvent être préservés. Le pacte social tout entier et la solidarité des générations en premier lieu, devront, chacun, aller vers des efforts et des changements

¹ La Caisse générale de compensation est un fonds spécial du Trésor, créée par la loi 26 du 29 mai 1970 et confirmée par la loi des finances 65-1970.

² <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2012/cr12255f.pdf>

³ Voir aussi à ce propos l'article de Mohamed Dhia Hammami : <http://nawaat.org/portail/2014/05/29/tunisie-les-b-a-ba-de-la-caisse-generale-de-compensation/>

⁴ Voir ce lien [http://www.bdo.com.tn/upload/Loi%20de%20finances%20pour%20la%20gestion%202013\(1\).pdf](http://www.bdo.com.tn/upload/Loi%20de%20finances%20pour%20la%20gestion%202013(1).pdf)

⁵ John Rawls (1921-2002) : Philosophe américain, auteur de « Théorie de la justice » en 1971.

⁶ PDG de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG), lors de l'émission « Cartes sur table » d'Anouar Moalla, du vendredi 13 juin 2014.

⁷ Entre janvier 2010 et janvier 2014, le dinar tunisien s'est déprécié de 22%.

⁸ Pour approfondir ces points, nous renvoyons le lecteur à l'article de Mohamed Dhia Hammami « tentative d'immersion dans la boîte noire des subventions de l'énergie » dont le lien est : <https://nawaat.org/portail/2013/11/19/tentative-dimmersion-dans-la-boite-noire-des-subventions-de-lenergie/>

⁹ Voir à ce propos l'article d'Insaf Boughdiri in le quotidien la Presse du jeudi 5 juin 2014 « déficit de la balance énergétique : une dérive inquiétante ».

¹⁰ Lire à ce propos les livres de Joseph Stiglitz : « La Grande Désillusion » (Fayard, 2002) et Un autre monde : Contre le fanatisme du marché » (Fayard, 2006) sans oublier « le prix de l'inégalité » (Ed. LLL les liens qui libèrent, 2012) ou encore l'indispensable de Noam Chomsky, premier mouvement, « Comprendre le pouvoir » (Ed. Aden, 2005)

¹¹ Contrairement à ce qui était avancé dans certaines contributions, l'ETAP (Entreprise tunisienne d'activités pétrolières) ne reçoit pas des subventions ; en 2012, elle a même réalisé plus de 542 millions de bénéfices. Voir ce lien P.78 : http://www.etap.com.tn/rapports/Rapport_annuel_etap_2012_fr.pdf.

¹² A partir du 1er janvier 2015, la STIR et la STEG assureront chacune leurs propres approvisionnements en pétrole et gaz. L'ETAP va se concentrer sur ses activités principales d'exploration pétrolière, de production et d'exportation.

¹³ En 2008, le total des subventions versées par les pays de l'OCDE à leurs secteurs agricoles est supérieur à la somme de tous les PIB des pays africains : 1621 milliards de dollars!

¹⁴ Lire à ce propos l'ouvrage « la France en guerre au Mali : Enjeux et zones d'ombre » SURVIE, éd. Tribord, 2013.